

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1 ^{er} janvier 2004)	Mairie du domicile (Attention : risque de changement de modalités au cours de l'année 2017)	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française		Attention : risque de changement de modalités à compter du 15 janvier 2017.	

Nouveaux arrivants en 2016

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

*M. et Mme GUICHARD Yannick, chemin de la Fauconnière
M. et Mme DURAND Guy, chemin du Moriot
M. et Mme DELAFOSSE Emmanuel, chemin du Cabit
M. VACHET Steve et FEBVRE Alexandre, chemin du Cabit
M. MILLE Thierry, chemin de la Motte
M. LOUVAT Johan et Mme BRET Christèle, chemin du Moriot
M. DUCLOS et Mme CAMIER, chemin des Mollières
M. et Mme PONCE Bruno, chemin du Cabit
M. FAVRE Nicolas, route de Saint Didier
M. VIAL et Mme BROCHIER, chemin du Tramoley
M. et Mme MEYER Daniel, chemin de la Fauconnière*



Accueil des nouveaux arrivants et des nouveau-nés 2015

Etat Civil 2016

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2016 (du 13 décembre 2015 au 12 décembre 2016).

Naissances

BOISSENET Axel	28 mai 2016
SYLVAIN Camille Chloé Marie	03 Août 2016
SYLVAIN Margaux Louise Marie	03 Août 2016
BOUSSELIN BAILLIF Adam Alain Sébastien	11 Août 2016
GAUTHIER Kylian	30 septembre 2016
DUPERRAY Jade Lucienne Yvette	13 octobre 2016
ANDREATTA Naé Mahau Camille	17 octobre 2016

Mariage

AMPRIMO Nicolas et SERINDA Coralie	23 juillet 2016
------------------------------------	-----------------

Décès

RUFFIER-MERAY Georges Joseph	05 février 2016
VILAND Robert Auguste	11 février 2016
RIORD Dominique Alain	13 août 2016
GUILLAUD Noël Emile Jean	03 octobre 2016

Côté Embellissement :



Nous avons de nouveau eu le plaisir d'orner notre village ce printemps de géraniums lierres, bidens, surfinias, cléome... Les œillets d'inde au monument aux morts ont eu la vie dure cet été en raison de quelques visiteurs non invités.... les taupes !!

Malheureusement, nous avons aussi découvert que des plants nous avaient été dérobés pendant l'été devant la mairie.

Pour l'hiver, de nombreux bulbes de tulipes et jacinthes ont été plantés, ainsi que les traditionnelles pensées dans les différentes jardinières, sans oublier la fontaine du Moriot et le rond-point.

A l'église, quelques rosiers ont été rajoutés pour agrémenter le parterre qui s'était un peu trop éclairci.

Des copeaux de bois ont également été déposés dans divers massifs, près de la salle Mont-Blanc.

Avant la fin de l'année, l'agent communal, installera une bordure autour du Jardin de pierre pour éviter que l'herbe n'empiète sur les petits cailloux.

Les arbustes rampants, le long du trottoir qui descend vers l'église, ont eu droit à une bonne taille hivernale.

Un grand merci à notre jardinier, Alain, qui sait prendre soin de nos petites fleurs.

Côté environnement :

La journée de l'environnement, prévue par le SICTOM de Morestel, a eu lieu le samedi 2 avril 2016. Environ une quinzaine de courageux, adultes et enfants, se sont retrouvés avec plaisir. Nous avons formé différentes équipes pour sillonner les chemins et routes de la commune. Nous sommes toujours étonnés de ce qu'on peut découvrir dans les fossés, comme par exemple, une concentration de tickets de jeu de hasard, sans doute jetés d'une voiture par un habitué.

A la fin de la matinée, nous nous retrouvons autour du verre de l'amitié où nous échangeons nos trouvailles les plus insolites. Cette année, un objet non identifié, qui a généré une franche rigolade...

Un grand merci aux participants.

Nous espérons de nombreux volontaires pour l'édition 2017. Réserver au plus vite le samedi 1^{er} avril 2017 !

Tous les membres de la commission vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Déclaration de ruchers



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible).



Charte régionale d'entretien des espaces publics



Le Passage ainsi que 8 autres communes des Vallons de la Tour, a signé la charte régionale d'entretien des espaces verts publics « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en présence du Président des Vallons de la Tour, des élus des communes signataires et des représentants de la FREDON Rhône-Alpes, de la FRAPNA et de la DRAAF Rhône-Alpes. La commune

invite les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin. Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie ou sur le site www.jardiner-autrement.fr



Votre commune est engagée dans...

1 Charte à 3 Niveaux pour une progression en 5 ans

niveau 1...
Raisonnement le **désherbage** des espaces publics, former les agents techniques, communiquer auprès de la population.

niveau 2...
Réduire significativement les pesticides dans les espaces publics, sensibiliser les jardiniers amateurs et communiquer envers tous.

niveau 3...
Supprimer la totalité des pesticides dans les espaces publics, organiser des événements et respecter ces engagements pour les nouveaux aménagements.

Pourquoi ma commune se mobilise-t-elle ?

Des rivières et des nappes polluées
Des pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux de Rhône-Alpes.

Les communes aussi responsables

- Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau (surfaces imperméables, proximité des points d'eau...).
- L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien.

La réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

Une démarche régionale

Les collectivités, la DRAAF¹, les Agences de l'eau, et différentes structures (FRAPNA², FREDON³) se mobilisent dans la charte régionale d'entretien des espaces publics pour réduire l'emploi des pesticides.

¹ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
² Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
³ Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Moi aussi j'agis dans mon jardin



Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides

Limitier l'installation de la végétation spontanée et des parasites



Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin

(sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (lavande, capucine, œillet d'Inde...).



Adapter ses pratiques de jardinage,

alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...



Enherber les espaces non cultivés, les cours, les allées...

Choisir des méthodes alternatives aux pesticides



Utiliser un outil ou arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades.



Favoriser l'implantation des prédateurs naturels

(coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs ; par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.



Mettre en place des pièges

contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques engluées...).

Pour en savoir plus : www.jardiner-autrement.fr



Avec le soutien financier, pour l'animation de la charte



Ecole Primaire de Le Passage



Notre école accueille actuellement 86 élèves de la petite section de maternelle jusqu'à la classe de CM2.

Les horaires de l'école sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45, 13h30-15h30
- Activité Pédagogique Complémentaire (APC) le lundi de 15h30 à 16h30
- mercredi : 8h30-11h30

L'école bénéficie de services périscolaires municipaux (cantine, garderie et Temps d'Accueil Périscolaires).

Des projets/sorties à caractère pédagogique sont organisés dans le cadre des programmes et du projet d'école : séances à la médiathèque La Passerelle de la Tour du Pin, projet musique avec un intervenant musicien ; sorties à dominante culturelle : spectacles, concerts-théâtre, visite d'élevage d'escargots ; sorties à caractère sportif : courseton, course d'orientation ... et d'autres à venir !

Tous ces projets/sorties, qui permettent une approche différente des apprentissages scolaires, sont subventionnés par l'association du Sou des Ecoles de Le Passage.

L'équipe pédagogique se compose de :

PS-MS-GS : Fabienne FRESSE-TRANCHARD et Viviane BERGER le lundi
ATSEM : Christèle BECHET





GS-CP : Amandine DIEUDONNE et Viviane BERGER le jeudi
ATSEM : Christèle BECHET l'après-midi



CE1-CE2 : Jérôme MOINE



CM1-CM2 : Marielle BARBIER et Viviane BERGER le vendredi

Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie et joindre l'école au 04.74.88.16.82 afin de prendre contact.

La directrice : Fabienne FRESSE-TRANCHARD.

Boîte à Livres – Livres en balade



En façade du secrétariat de Mairie se trouve une boîte à livres installée par la communauté de communes les Vallons de la Tour. Le principe est simple : chacun peut déposer ou emprunter librement un ouvrage (livre ou revue). C'est un moyen d'échange, les livres voyagent de lecteur en lecteur.

Mise en place, depuis une dizaine de mois, notre boîte à livres remporte un vif succès. Régulièrement des Passageois petits ou grands déposent ou empruntent des livres.

Temps d'Accueil Périscolaires

C'est en moyenne une cinquantaine d'enfants qui fréquentent les TAPS (Temps d'Accueil Périscolaires). Différentes activités ont été proposées telles que : initiation au yoga, à l'anglais, au badminton (en partenariat avec la CCVT), au foot (en partenariat avec l'USCP), aide aux devoirs –atelier ludique, jeux sportifs, atelier de cuisine où plats et gourmandises ont été préparés (tarte à la tomate, gâteau roulé, tarte aux pommes...), atelier de jeux loto, mémo, jeux d'adresse..., ateliers créatifs au cours desquels bonhommes feuilles, calendrier, poules de Pâques, cartes,... étaient au programme.



Toutes ces activités sont prises en charge par du personnel communal et des intervenants passagers pour la plupart.

Durant la pause méridienne, après avoir pris leur repas à la cantine, les enfants bénéficient de temps de jeux dans la cour, à la salle des fêtes selon la météo, ou à la garderie, pour ceux qui veulent prendre le temps de faire des jeux de société, de lire ou de colorier...



Décorations de Noël réalisées par des enfants

Un grand merci au personnel communal et aux intervenants pour leur investissement auprès des enfants de notre école.

En ce début d'année, la mairie met à disposition un « Portail Famille » permettant aux familles de l'école d'inscrire leur(s) enfant(s) via le site internet de la commune aux différents services périscolaires : cantine, garderie et TAPS. Ce système présenté aux familles début décembre, a pour but principal de simplifier leurs démarches : inscriptions, réservations et paiements de leurs factures et à la mairie d'optimiser la gestion des services.



Urbanisme

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MAURY pour la propriété PERRIN/RIVIERE chemin du Cabit
Maître DEFRADAS pour la propriété CLARESY Haut du Tramoley
Maître MARTIN pour la propriété PERRIN chemin du Moriot
Maître MAURY pour la propriété PERRIN/RIVIERE chemin du Cabit
Maître DELHOMME-MATHON pour la propriété OLIVIER chemin de la Motte
SELAS AB2C pour la propriété Consorts FRECHET chemin du Souzan
SELAS AB2C pour la propriété RUFFIER MERAY chemin du Villard
SELAS AB2C pour la propriété VERNIER hameau de la Motte
SELAS AB2C pour la propriété Consorts FRECHET chemin du Souzan
Maître DEFRADAS pour la propriété GODARD chemin de la Fauconnière
Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété ex usine TTNI chemin du Tramoley
Maître MAISONNIER pour la propriété MARGOTTIN allée des Grébilles
Maître BILLON-GALLAND pour la propriété VALLIN chemin du Cabit
Maître MAURY pour la propriété MARMIGNON chemin du Tramoley
Maître MIGEON-GROS pour la propriété PERRIN chemin du Moriot
Maître DEFRADAS pour la propriété PONTET chemin de la Fauconnière
Maître MION pour la propriété JACQUES chemin des Villettes
URBA RHONE pour la propriété BRIVET chemin du Cabit
Maître MICOUD pour l'indivision COLLIAT chemin des Bruyères
Maître MAURY pour la propriété CARON-PAOLINO route de Saint Didier
Maître BALLESTER pour la propriété LOISON chemin du Moriot
Maître MARTIN pour la propriété GAUDET route de Saint Didier
Maître MARTIN pour la propriété GAUTIER chemin de Chélieu
Maître DEFRADAS pour la propriété TIBLIER chemin du Tramoley

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

M. GENTELET pour la construction d'une maison individuelle chemin du Magnit

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2016 :

M. DURAND Guy pour la pose d'un abri de jardin chemin du Moriot
WINDOWS84-HOME pour la pose de panneaux photovoltaïques chemin du Cabit
M. DERESSE Michel pour la pose d'une clôture chemin de la Motte
M. DURAND Guy pour la pose d'une clôture chemin du Moriot
SELARL AGATE pour la division de la propriété PERRIN/RIVIERE chemin du Cabit
M. BATAGNE Serge pour la pose d'un abri de jardin route de Saint Didier
M. MOURETTE Marc pour la transformation d'un garage en salle de jeux chemin du Moriot
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle propriété PONTET chemin de la Fauconnière
ERDF pour la pose d'un transformateur chemin du Tramoley
Mme JOLIVET Laurie-Anne pour la pose d'un abri de jardin chemin du Moriot
M. TOSO Mickaël pour la pose d'un abri de jardin chemin du Moriot
M. VEN EEGHEM Laurent pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation chemin du Moriot
M. LHOMME Emmanuel pour la construction d'une piscine route de Saint Didier

Permis de construire



Ont obtenu un permis de construire en 2016 :

M. MAILLARD/Mme REVILLET pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. BARBIER Joseph pour la construction d'un hangar agricole chemin des Villettes

M. et Mme BARTHELEMY Sylvain pour la construction d'une maison individuelle chemin du Souzan

M. et Mme VERHAEGHE Iannis pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. PERROT François pour la construction d'une maison individuelle Impasse du Tramoley

M. HENRY Anthony pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. JAVAL Frédéric pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. GRUTTER Loïc pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

SEMCODA pour la construction de huit logements sociaux Lotissement le Jardin des Vernes

M. DE FRANCE Jérémie pour la construction d'une maison individuelle Chemin du Souzan

M. TRABBIA Anthony pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. GUERRE Julien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. PIRODON Romain pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. DAVEAU Wilfried pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. SAGE Frédéric pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. ROCHE Damien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. CANCADE Maxime pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. SEVESTRE Sébastien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. SEVERIN Damien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la rénovation de la toiture du château

M. THEVENET Julien/Mme JULLIEN Aurélie pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. BOULON François pour la construction d'un bâtiment artisanal avec bureaux et logement de fonction, chemin de la Fauconnière.

M. MISIASZEK Richard pour la construction de deux maisons individuelles chemin du Moriot

Autorisation de Travaux pour les établissements recevant du public.

A obtenu une autorisation de travaux en 2016 :

Commune de Le Passage pour la mise aux normes accessibilité et sécurité de la salle des fêtes.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Comme annoncé dans le bulletin de l'année dernière, la communauté de communes des Vallons de la Tour a lancé cette année, la phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 10 communes. En effet, la Loi NOTRE qui prévoyait l'obligation faite aux communautés de communes, dès mars 2017, d'élaborer un PLUi, a été anticipée par les Vallons de la Tour pour répondre aux besoins de certaines communes contraintes de lancer une révision de leur PLU (trop ancien) avant le 31/12/2016.

C'est le bureau d'étude AUA, aidé par les bureaux d'étude AID, LATITUDE et SIGMA, qui été retenu pour assister notre collectivité, mais aussi celle de la Vallée de l'Hien afin de gagner en cohérence, et dans la perspective d'élargissement du territoire.

Cela peut paraître absurde pour notre commune dont le PLU a été approuvé le 29/11/2012, donc récemment. Mais, depuis, certaines dispositions de la Loi ALLUR sont venues s'imposer à celles prévues dans les PLU des communes. Nous citerons comme exemples la suppression de la surface minimum pour

construire, en cas de présence de tous les réseaux (ce qui est souvent le cas dans les zones U), la suppression du Coefficient d'Occupation du Sol (qui permet là aussi de pouvoir utiliser sur une parcelle un maximum de surface à construire). Un seul maître mot : densification !

Alors que l'équipe municipale avait bâti un document qui permettait de faire évoluer la commune tout en conservant son caractère rural, nous voilà à la tête de dispositions qui modifient considérablement l'économie du PLU dont on ne maîtrise plus (tout au moins difficilement) l'évolution.

Nous sommes, cependant, dans l'obligation de prendre en compte dans le PLU ces dispositions qui s'imposent à nous, c'est-à-dire effectuer une mise en compatibilité de notre document d'urbanisme avec les Lois et décrets ou documents supérieurs comme le SCoT.

Néanmoins, il n'est pas dans notre volonté de toucher à l'économie générale du plan actuel. Nous ferons le forcing pour rester sur les bases du document en place, effectuer quelques modifications à la marge (principalement des correctifs sur des anomalies ou insuffisances constatées à l'usage) et répondre uniquement à nos obligations de mise en compatibilité.

Ce type de document à l'échelle d'un territoire se veut également apporteur de cohérence entre communes limitrophes et d'harmonisation des règlements de part et d'autre d'une rue quand cette dernière est aussi limite communale.

Point non négligeable quand on parle de deniers publics, c'est l'économie globale réalisée par les communes (surtout en ces temps difficiles pour les finances) : l'élaboration d'un document unique à destination de 10 communes n'est pas comparable avec la réalisation de 10 documents distincts (plus de 30% d'économie).

La première réunion publique de lancement du PLUi a eu lieu à la Salle des fêtes de Le Passage le 21 septembre dernier, rassemblant environ 80 personnes venues du territoire des Vallons de la Tour.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) devrait être présenté lors d'une réunion publique au printemps 2017 (date et lieu seront annoncés en temps et en heure par les services de la communauté de communes) ; le document final devant être approuvé avant le 31 décembre 2019.

Acquisitions 2016

- Terrains pour la construction de huit logements locatifs et pour la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le lotissement le Jardin des Vernes pour un coût de 40.994,28 €.
- Matériel et outillage pour le service technique pour un coût de 1.864 €.
- Pour le service de restauration scolaire, un réfrigérateur pour un montant de 859,90 € et un vestiaire pour le personnel de surveillance de la cantine pour un coût de 336 €.
- Pour l'école un copieur scanner pour un coût de 3.198 € et le changement des tables de la salle des enseignants pour un coût de 627,14 €.
- Pour l'entretien de la salle des fêtes, le changement de l'auto laveuse pour un montant de 2.700 €.
- Le remplacement du cendrier extérieur sur le parking de la salle des fêtes pour un coût de 410,58 €.
- Un destructeur de documents pour le secrétariat de mairie pour un coût de 478,80 €.
- Mise en place du logiciel e.enfance, du portail Famille, l'achat de tablettes de pointage et la formation au logiciel pour un coût total de 3.715,92 €.

Budget communal

Le compte administratif 2015 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 177.206,94 € et un déficit d'investissement de 24.414,86 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

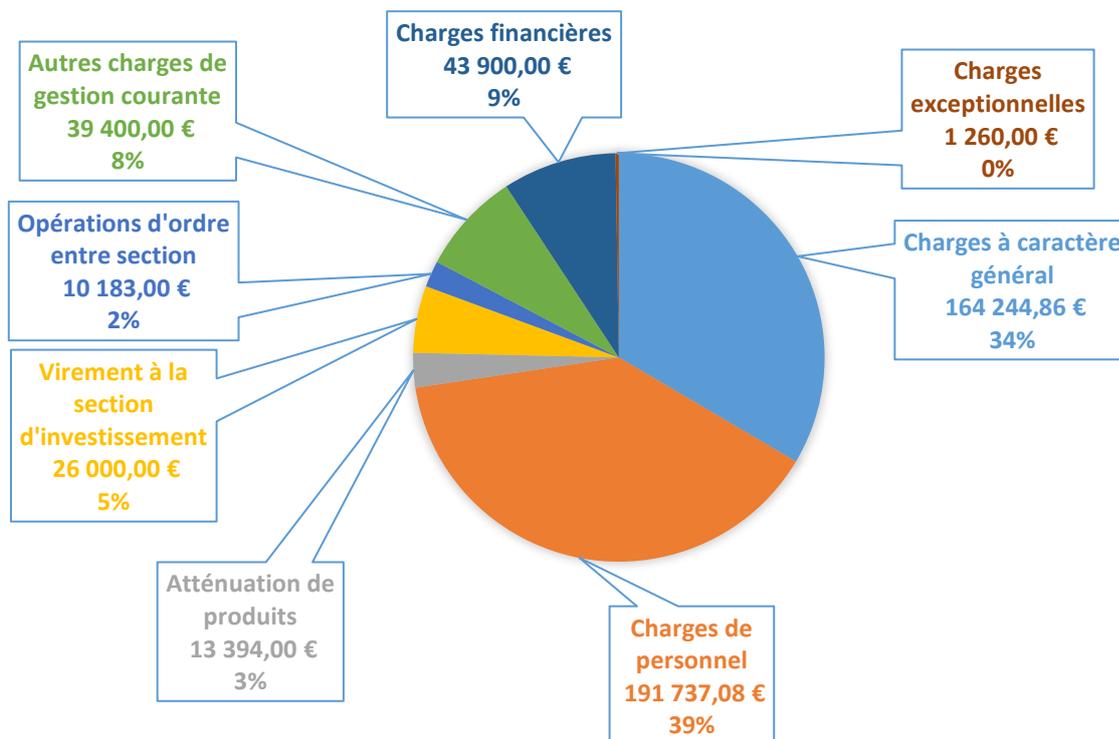
Affectation de 125.000 € en section d'investissement

Report de 52.206,94 € en section de fonctionnement.

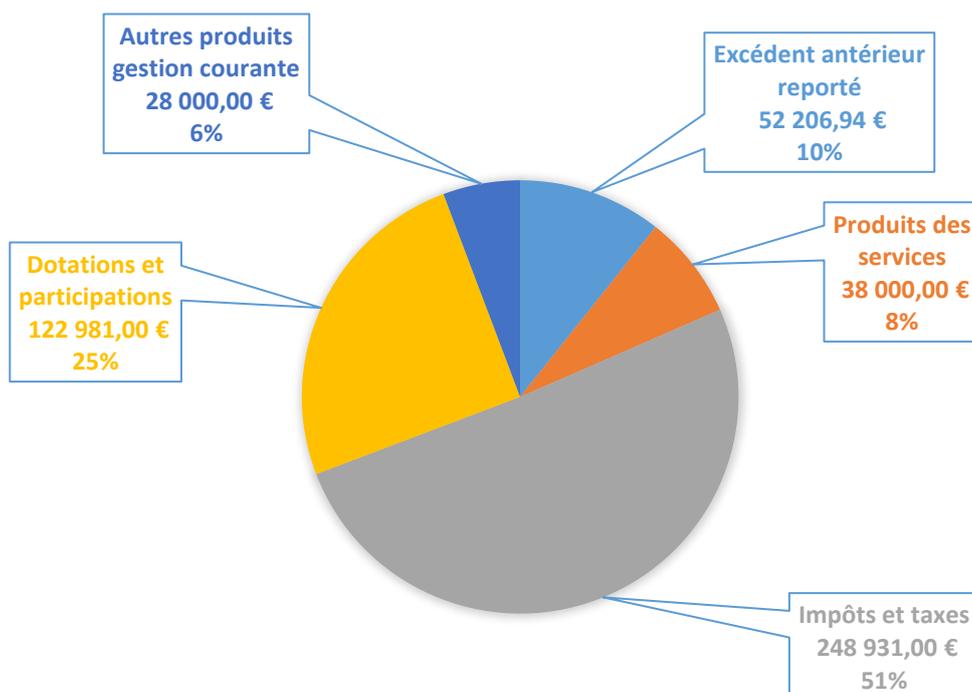
Pour l'année 2016 le budget primitif s'élève à la somme de 490.118,94 € en section de fonctionnement et à la somme de 605.306,67 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

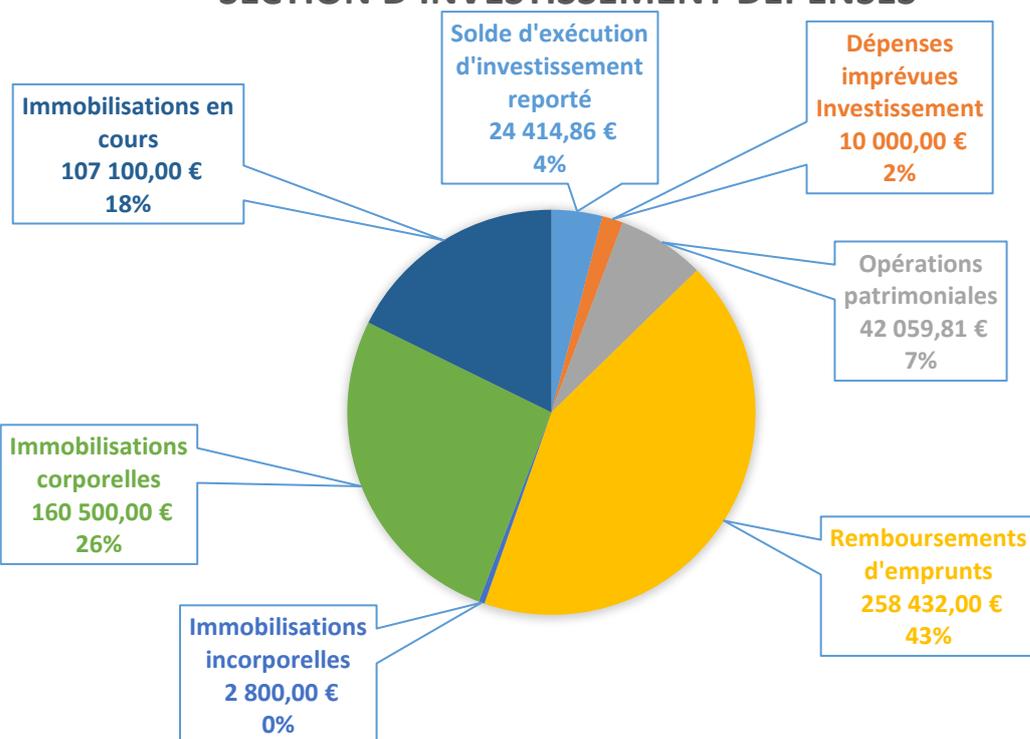


SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

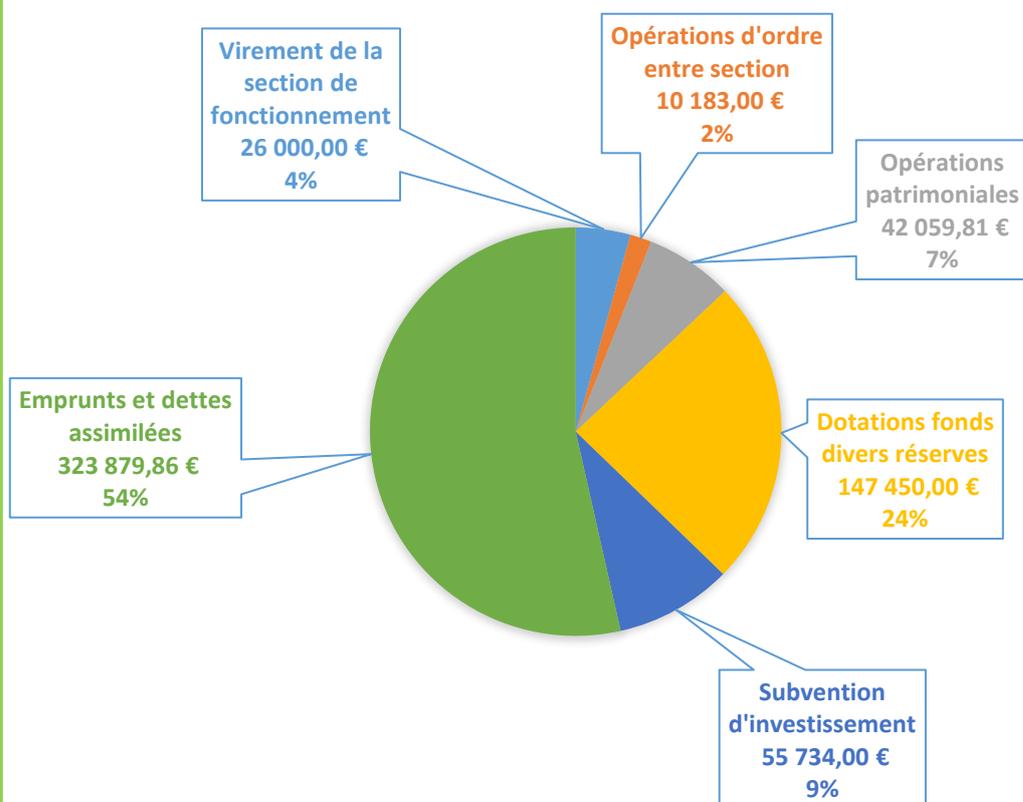


Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES



SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES



A noter que la commune a procédé à la renégociation d'un prêt à un taux plus intéressant.

Voirie

Les travaux d'entretien ou d'amélioration de la voirie communale se sont poursuivis en 2016.

Point à temps et réfection de voirie

Les travaux de point à temps (ou emplois partiels) ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, pour un montant de 10.225,42 € TTC.

Dernièrement, l'aménagement de l'aire de retournement de l'impasse de la Fauconnière a été effectué par l'entreprise CARREY. EIFFAGE réalisera le tapis d'enrobé dès le début du printemps 2017. Le montant global des travaux s'élèvera à 25.306,82 € TTC.

Les frais de maîtrise d'œuvre conduite par le service voirie des Vallons de la Tour s'élèvent à 2.285,72 € TTC.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 5.918,60 € et d'un fond de concours de la Communautés de communes de 10.000 €.

Elargissement de voie

L'entreprise DURAND de Saint Didier de la Tour a réalisé l'élargissement du chemin des Croisettes (partie restante entre celui effectué par Saint Didier d'un côté et Le Passage à l'autre extrémité (il y a pas mal d'années !). Un fossé a été créé en bordure afin de drainer les eaux pluviales qui avaient pour habitude de stagner sur le chemin. Le montant des travaux s'élève à 6.330,16 € TTC. Le revêtement final sera réalisé dès le début du printemps 2017 par l'entreprise EIFFAGE.

Travaux eaux pluviales

Plusieurs travaux divers et de curage de fossés sur les réseaux d'eaux pluviales de la commune ont été effectués par l'entreprise DURAND pour un montant de 5.976,36 € TTC.

Défense incendie

Le poteau incendie situé chemin du Tramoley a été remplacé car il commençait à donner des signes de fatigue (il faut dire qu'il était d'origine). Ce travail, réalisé par le Syndicat de la Haute Bourbre, a été pris en charge financièrement par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence « Défense incendie ».

Par ailleurs, à la demande du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), tous les poteaux incendie de la commune ont été numérotés. Ce travail a été effectué par l'agent communal.

Elagage et Broyage

L'entreprise d'Exploitation Forestière DUMONT de Sainte-Blandine a réalisé les opérations d'entretien sur nos voies communales :

- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 4.231,20 € TTC.
- Elagage et broyage en bordure des chemins à l'automne pour un montant de 6.862,80 € TTC.

Stade

L'entreprise BOURDIER de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe sur le stade, ainsi que les abords pour un montant annuel de 5.280 € TTC.

Signalisation

La signalisation routière a été complétée afin d'améliorer la sécurité des usagers :

- Mise en place de panneaux de restriction de circulation liés au franchissement des passages à niveau n° 44 situé chemin du Cabit (interdiction aux bus et aux poids lourds de plus de 10 m de longueur) et n° 47 situé chemin du Treylard (interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sauf engins agricoles).
- Mise en place de panneaux « croix de saint-andré » pour rappeler la priorité à droite au carrefour des croisettes (1 sur le chemin du Moriot et 1 sur le chemin des Croisettes).

Le travail a été effectué par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 1.704,67 € TTC.

Eclairage public

A l'occasion de l'installation de certaines illuminations, l'entreprise PERRIN Electricité de Virieu a procédé au remplacement d'ampoules d'éclairage public défectueuses, notamment allée du cimetière et au rond-point sur la RD73k.

Les décors des illuminations ont été entièrement révisés ou dépannés par l'agent communal.

Projet d'aménagement de la RD73k – 3^{ème} tranche de la traversée du village

Vous trouverez sur la page suivante, le projet d'aménagement de la traversée du village (3^{ème} tranche) pour le tronçon allant de la place au rond-point, dans la continuité des tranches précédentes. Ces travaux devraient se déroulés tout au long de l'année 2017.

Ils se décomposeront de la manière suivante :

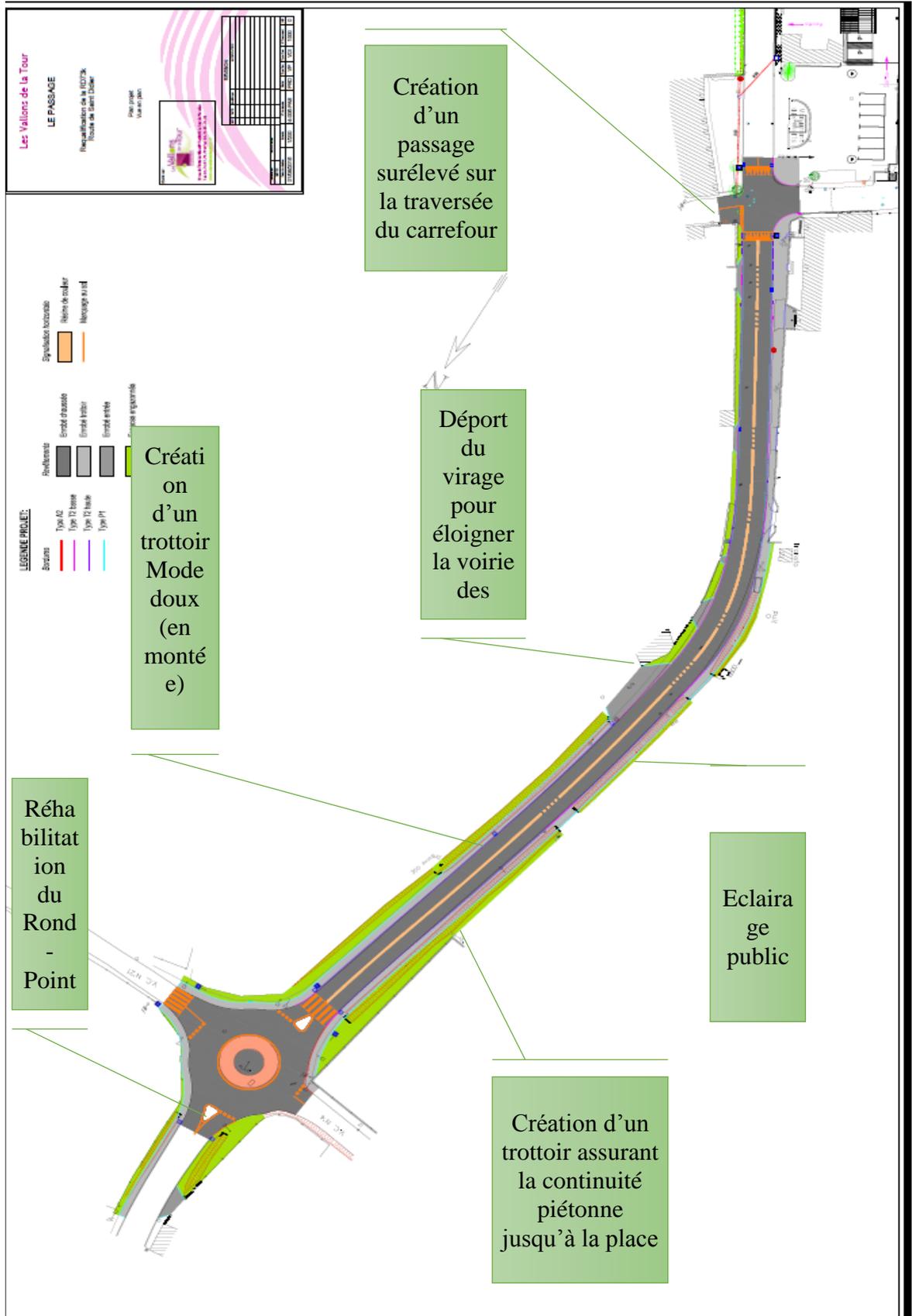
- Remplacement de la conduite d'eau potable de la place au rond-point puis sur le chemin du Moriot jusqu'au carrefour des Croisettes. Travaux réalisés et financés par le Syndicat de la Haute Bourbre.
- Réfection complète du réseau d'eaux pluviales de part et d'autre du rond-point jusqu'à la place (raccordement sur le réseau créé lors de la tranche 2). Travaux réalisés et financés par la commune.
- Enfouissement des réseaux électriques et télécom de la place au rond-point, ainsi qu'au début du chemin du Moriot (suppression des fils nus). Travaux réalisés et financés en majeure partie par le Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI).
- Réalisation d'un réseau d'éclairage public de la place au rond-point et au début du chemin du Moriot. Travaux réalisés et financés par le SEDI (80%) et la commune (20%).
- Aménagements d'un plateau traversant (zone 30) sur la RD73k au carrefour de la place. Création de trottoirs, d'un côté une continuité piétonne et PMR du rond-point à la place, et de l'autre côté une piste « mode doux » du virage au rond-point. Pour sécuriser les maisons riveraines du virage, ce dernier sera déporté de plus d'1m. Travaux réalisés et financés par la commune avec une subvention du département (amendes de Police), de l'Etat (DETR) et de la réserve parlementaire. A noter, qu'à l'issue des travaux, le département prendra en charge la réfection totale du tapis d'enrobé.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 450 000 € (hors part Syndicat de la Haute Bourbre), dont 160 000 € environ, à la charge de la commune.

Une réunion d'information des riverains concernés sera organisée en mairie avant le démarrage des travaux (la date sera communiquée en temps et en heure).

La commission voirie.

Projet d'aménagement de la RD73 K (3^{ème} tranche)



Bâtiments communaux

Gestion énergétique des bâtiments

La commune de Le Passage s'est inscrite dans une démarche de gestion énergétique sur son patrimoine. Entamée en 2013, ses efforts commencent à porter ses fruits.

Depuis trois années, la commune est accompagnée par un Conseiller en Energie Partagé. Cet expert énergie intervient auprès de plusieurs communes simultanément. Le portage de ce poste est conjointement fait par la Communauté de Communes de Vallons de la Tour et de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère dans le cadre d'une étroite collaboration de ces deux territoires sur les questions de transition énergétique.

Chaque année, le conseiller vient sur place pour détecter des gisements d'économies d'énergie. Pour cela, il s'appuie sur des appareils de mesure qui vont l'aider à caractériser le fonctionnement actuel des systèmes techniques et identifier les améliorations possibles. Par exemple, il met en place des enregistreurs de température durant une dizaine de jour pour vérifier que le chauffage fonctionne en mode confort, que lorsque le bâtiment est occupé et pas en dehors de ces horaires. Ses interventions terrain sont aussi l'occasion pour les agents ou les occupants de l'informer d'éventuels dysfonctionnements ou de problématiques liés à l'énergie.

Selon le cas, le conseiller axe son analyse des éléments recueillis sur des aspects réglementaires, le confort de l'occupant et bien-sûr les économies d'énergies. Il formule ensuite des améliorations.

La commune de Le Passage s'est donc vu proposer plusieurs petites interventions sur son patrimoine, misent en œuvre en complément de ce qu'elle avait déjà budgétisé.

Entre 2014 et 2015, la commune a économisé environ 8.000€ sur ses factures énergétiques. Si cette économie est bien réelle, il serait bien déplacé de s'en attribuer tout le mérite du fait de facteurs externes qui ont eu un impact important sur ces dépenses. En effet, la commune a bénéficié de l'effet combiné d'une baisse du prix du fioul ainsi qu'un hiver doux.

Pour autant, en isolant ces facteurs conjoncturels, Le Passage a économisé 41 340 kWh grâce à de petits travaux sur ses bâtiments. Concrètement, ce sont 3.717€ que la commune n'a pas eu à payer sur ses factures grâce à :

- ❖ L'isolation du faux-plafond d'une partie des vestiaires du terrain de foot
- ❖ La mise en place de robinets thermostatiques électroniques dans l'école primaire
- ❖ Un pilotage de la ventilation adapté aux horaires d'occupation de l'école maternelle

Fort de cette dynamique, la collaboration entre le conseiller énergie et l'équipe communale se poursuit avec l'objectif de maîtriser les consommations énergétiques tout en contribuant au confort des occupants. Il s'agit aussi de trouver des moyens d'actions prenant en compte les contraintes budgétaires de la commune.

Travaux réalisés au cours de l'année 2016

Dans la continuité de notre agenda d'accessibilité programmée, nous avons procédé cette année :

- ❖ à la mise aux normes d'accessibilité et sécurité incendie de la salle des fêtes.
- ❖ à la mise aux normes d'accessibilité du commerce multiservices et de l'église.



Pour la salle des fêtes les travaux ont porté sur :

- ❖ la création d'un WC PMR (Personne à Mobilité Réduite).
- ❖ Le remplacement de 8 portes.
- ❖ L'éclairage et flash lumineux.
- ❖ Le plafond et doublage de murs du local rangement.

Montant total des travaux : 38.028,01€ TTC détaillé ci-dessous :



- ❖ Lot électricité : SARL PERRIN Electricité à Virieu pour un montant de 4.374€ TTC.
- ❖ Lot plomberie sanitaire : Ent. GIROUD Raphaël à Le Passage pour un montant de 5.377,20€ TTC.
- ❖ Lot menuiserie : SARL GINON à La Tour du Pin pour un montant de 6.034,62€ TTC.
- ❖ Lot plâtrerie/peinture : Plaquistes des Terres Froides - Doissin, pour un montant de 7.854,96€ TTC.
- ❖ Lot carrelage, faïences : Ent. Régis VITTE - St Didier de la Tour pour un montant de 4.259,23€ TTC.
- ❖ Honoraires Architecte, M^{me} GALLIEN Nathalie, - La Chapelle de la Tour, pour un montant de 6240,00 € TTC.
- ❖ Honoraires bureau de contrôles, SOCOTEC d'un montant de 2.868,00 € TTC.
- ❖ Honoraires Coordinateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé, M. Jean-Pierre SALANSON - La Tour du Pin d'un montant de 1.020,00 € TTC.

L'escalier d'accès à la scène a été sorti du lot menuiserie. Celui-ci a été fabriqué et posé dans le respect des normes PMR, par les apprentis de la MFR le Chalet à St André le Gaz.

Montant des fournitures 1.498,71€ TTC.



Autres travaux

Réfection de 230 m² de la toiture terrasse du bloc maternelle :

Mise en place sur le toit existant d'un complexe d'étanchéité bicouche soudé avec 120mm d'isolant en complément de l'isolation existante.

Reprise des caniveaux et remplacement des zingueries.

Ce travail a été réalisé par l'entreprise NOIR ETANCHEITE à Ruy-Montceau pour la somme de 25.098,70 € TTC.



Réfection de la toiture et de la zinguerie du préau des écoles.

Ce travail a été réalisé par l'entreprise FD Charpente à St Savin pour un montant de 16.825,20€ TTC.

A noter, que ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 11.354 €
Rénovation du réfectoire scolaire :

- La dépose du plafond existant ainsi que la fourniture et pose d'un faux plafond suspendu, en dalles acoustiques avec au-dessus, 300 mm de laine minérale a été confié à l'entreprise les Plaquistes des Terres Froides à Doissin, pour un montant de 3.191,04€ TTC.
- La fourniture et l'installation de 12 pavés LED 60 x 60 a été confié à la SARL PERRIN Electricité à Virieu sur Bourbrepour un montant de 1.866,00€ TTC.
- L'installation d'une VMC pour ce réfectoire mais également pour la garderie a été confiée à l'entreprise GIROUD Raphaël de Le Passage pour un montant de 4.272,00€ TTC.
- Le ponçage, l'enduit et la peinture des murs ont été réalisés par l'agent communal.

Rénovation du hangar de rangement et stockage en lieu et place de l'ancien hangar très vétuste situé à côté du local technique.



Avant

La globalité du travail a été réalisé par la commission bâtiments, et Alain, agent communal. Merci à Gaby pour le pilotage des travaux. Le coût des fournitures s'élève à 3.921,20€ TTC.



Après

Le remplacement de 7 hublots extérieurs et la pose de 2 projecteurs complémentaires au bâtiment vestiaires ainsi que la fourniture et pose d'un interphone avec gâche électrique, avec kits vidéo et clavier à code pour sécuriser l'accès aux écoles, a été confié à la SARL PERRIN Electricité à Virieu sur Bourbrepour un montant de 3.439,20€ TTC.

La pose devant l'entrée de la salle des fêtes d'un revêtement résine, a été réalisé par l'entreprise SIE à Chimilin pour la somme de 2.001,60€ TTC.

La pose de 2 moustiquaires motorisées à la cuisine de la cantine scolaire suite à la demande des services de la Direction Départementale de Protection des Populations : ce travail a été confié à la SARL Daniel GINON à La Tour du Pin pour un montant de 1.938,02€ TTC.



De nombreux travaux de plomberie ont été réalisés en cours d'année sur nos bâtiments, par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme globale de 3.953,10 € TTC.

Divers :

- Remplacement d'un moteur de tintement sur des cloches de l'église suite au contrôle du beffroi et de la protection foudre du clocher. Ce travail a été réalisé par la société SAE à Annecy pour un montant de 1.176,00€ TTC.
- A noter, cette année encore 2 actes de vandalisme sur les volets métalliques de la buvette du foot. Les réparations ont été réalisées par nos soins.

La commission bâtiments communaux.

Commission Communale d'Action Sociale

Colis de Noël



La Commission Communale d'Action Sociale, offrira cette année 33 colis aux aînés de notre commune. Ils seront accompagnés d'une jolie carte de vœux réalisée par les enfants participant aux TAPS.

Départ en 6^{ème}

A l'occasion de la fête de l'école en juin dernier, chacun des 11 élèves de CM2 s'est vu remettre par Laurent MICHEL un cadeau de la municipalité (un dictionnaire français/anglais et une calculatrice) en souvenir de sa scolarité au sein de notre école communale.



Elisa ANNEQUIN, Rudy BELLAT, Lili BROUSSE, Ambre DE OLIVERA, Arwen DIEUDONNE, Valentin FRECHET, Laura JULLIEN-CHALON, Jean-Marie MEINDER, Alexandra MICHALLAT, Elodie PERRIN et Robin PIL (absent sur la photo).

Repas de l'amitié



Le traditionnel repas de l'amitié a eu lieu dimanche 13 novembre. C'est par cette belle journée que chacun a pris plaisir de retrouver ses amis, ses voisins autour d'un bon repas ponctué de quelques chansons.

Au moment du dessert, la musique a pris toute sa place. Farandole, madison, paso doble... ont rythmé l'après-midi dans une joyeuse ambiance.

Philippe (un invité) et sa cornemuse a ébahi l'assemblée par son interprétation. Quelle belle surprise !

Pour finir cette journée, nous avons partagé des dernières chansons reprises à l'unisson.

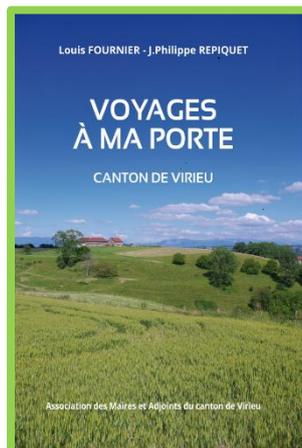
Comme d'accoutumé, ce fut un bon moment passé ensemble.

Si vous ne recevez pas d'invitation, que vous êtes domiciliés sur la commune et âgés de 65 ans et plus, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La Commission d'Action Sociale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



Voyages à ma porte



En 2015, la réforme territoriale a effacé le canton de Virieu, en le fondant, à une commune près, dans celui du Grand-Lemps. Les Maires et Adjointés du désormais "ancien canton" ont, à leur manière, voulu marquer ce passage. Ce livre vous invite dans l'histoire de ce territoire, vous dévoile ses paysages, ses sites et les activités humaines qui en font la richesse depuis la création des cantons il y a deux siècles. Il témoigne que si la structure administrative a disparu, le territoire est, lui, toujours bien vivant.

Alors, bons voyages à votre porte, dans le canton de Virieu !

Laurent MICHEL,
Président de l'association des Maires et Adjointés du canton de Virieu.

Un canton, quatre vallées : des paysages façonnés par les glaciers au pisé des granges, des châteaux médiévaux au chemin de fer, des terroirs agricoles aux industries contemporaines, les sujets abordés dans le livre sont autant de petits voyages dans le passé et le présent du canton de Virieu.

Un canton, quatorze communes : Biliou, Blandin, Charavines, Chassignieu, Chélieu, Doissin, Montrevel, Oyeu, Panissage, Le Passage, Le Pin, Saint-Ondras, Valencogne, Virieu.

Auteurs : Louis FOURNIER et Jean-Philippe REPIQUET

Livre broché, 128 pages, + de 100 illustrations, photos, documents - Format : 24 x 16,5 cm

Prix 15 € - Il est disponible en mairie, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie.



MA RÉNO

Le Nord-Isère Durable, avec le soutien de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et de l'ADEME, lance MA RÉNO, un nouveau service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. Ce dispositif intègre l'ensemble des outils existants (notamment l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qu'il vient compléter pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur leur projet de rénovation. Il crée ainsi un Guichet Unique pour toute question relative à la rénovation de l'Habitat.

C'est l'opportunité pour les habitants des communes de Cessieu, Saint-Jean de Soudain, Rochetoirin, La Tour du Pin, La Chapelle de la Tour, Faverges de la Tour, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, Le Passage et Dolomieu d'améliorer leur confort et de diminuer leur facture énergétique.

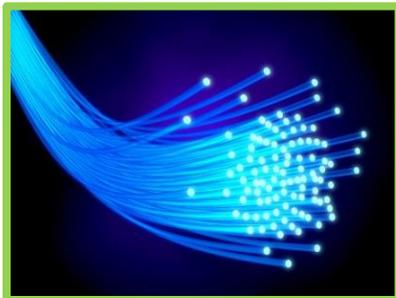
MA RÉNO c'est :

- DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.
- UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER pour la définition de vos travaux et l'obtention d'aides.
- DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS pour réaliser vos travaux.

Et pour des travaux réalisés avant juillet 2018 suite à un accompagnement MA RÉNO, vous pourrez bénéficier d'une subvention jusqu'à 7 500 € cumulable avec les autres aides mobilisables (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon conditions).

Plus d'informations au numéro MA RÉNO 04.74.94.79.99 ou sur le site : <http://www.mareno-nordisere.fr/>.

Le Très Haut Débit arrive



Le Conseil Départemental de l'Isère a lancé l'opération de déploiement d'un réseau fibre optique sur l'ensemble du département, appelé plan « Isère THD ». Ce plan prévoit la couverture de 99% des foyers de l'Isère à horizon 2024 et 97% des entreprises d'ici 2021. Concrètement, pour la commune de Le Passage, l'arrivée du Très Haut Débit est prévue au cours de l'année 2020. Suivre l'actualité d' « Isère THD » sur le site www.iserehd.fr.

En attendant, il est possible d'obtenir un débit de 20 Mbits/s en utilisant le réseau WiFi du département.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site www.iserehd.net.

Zone blanche téléphonie mobile



Certains secteurs de la commune sont mal, voire pas desservis par la téléphonie mobile. C'est ce que les opérateurs appellent des « zones blanches ». Conscient de la nécessité d'avoir une couverture correcte de tout le territoire, la commune a effectué la démarche auprès de la Préfecture de l'Isère pour être reconnue comme étant en zone blanche.

Ainsi, des mesures vont être réalisées sur la commune, au cours du mois de janvier 2017. Si ces dernières confirment cette situation de zone blanche, la commune sera alors classée comme prioritaire pour l'amélioration de la couverture, en 2017, par les opérateurs de téléphonie mobile (3G et 4G).



L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

- dans les familles si vous êtes confrontés à des changements (maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, naissance, etc...) avec l'intervention de professionnels qualifiés,
- auprès des personnes désirant un simple coup de main pour un peu plus de confort,
- pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Elle exerce son activité sur les communes de St Didier de la Tour, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, et la Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable soit plus de 18 salariées.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour faire fonctionner les services.

En 2016, nous avons participé au Forum des Associations de St Didier de la Tour, vendu des brioches sur la commune de Ste Blandine et organisé une journée « portes ouvertes » dans notre local associatif.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au 04.74.97.54.05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La vente de brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu sur la commune de MONTAGNIEU le samedi 1^{er} Avril 2016.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente,
Claudine MOREAU

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

Contact : 04.74.88.17.73



SSIAD des deux Vallées



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine PONCET.

Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours/7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Deux infirmières coordinatrices, Cécile et Rachel, ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées de Odile, la secrétaire.

L'équipe comporte 11 aides-soignantes et 2 à 3 remplaçantes, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 à 9 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent, seule, à 2 ou en binôme avec un autre service. Elles assurent les soins quotidiens d'hygiène et l'aide à la mobilité. Elles apportent également avec professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont proposées aux personnes les plus dépendantes, seules ou en difficulté, ainsi que les week-ends.

Pour cette année 2016, l'association a organisé une sortie gourmande en juin au bord du lac de Paladru, et le tirage des rois en janvier à Biol : 2 après-midi agréables et reposants qui offrent un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

Une prochaine rencontre musicale est prévue en novembre sur Virieu sur Bourbre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

SSIAD Des Deux Vallées -Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre - 38730 VIRIEU

☎ 04.74.88.29.60 Courriel : ssiaddvsi@fed38.admr.org

Croix-Rouge Française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région. Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent et nous avons ouvert en septembre une vestiboutique destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et adultes, ouverte tous les jeudis).

A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Une vestiboutique est également au service de tout public.

Nous terminons l'aménagement d'un nouveau local aux Abrets, 68 rue Gambetta pour étendre nos activités secouristes et sociales.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales. Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous :

Appeler le 06.84.59.69.78.

Le président, Jean-Michel Bodron

La Coordination G rontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Nous avons  dit  le livre « m moire du canton », les recueils de « po sies vagabondes », en vente au prix de 10   dont l'auteur vient de nous quitter et diffus  la cassette « m moire de captivit  ».

Quelques actions ont  t  men es, en octobre 2015, la projection du film Flore, personne atteinte par la maladie d'Alzheimer, a pu se faire gr ce   notre collaboration avec la MSA (Mutualit  Sociale Agricole), l'animatrice de la maison de retraite de Virieu, le SSIAD (service de soins   domicile), le CSV (Centre de Soins de Virieu), et Mme Fran oise ANTHONIOZ-BLANC, pr sidente de France Alzheimer Is re et Mme CAILLAT du service d'autonomie. Cette soir e,   la salle  quinoxe, avec une projection gratuite a  t  suivie d'un d bat, nous avons rempli la salle, belle soir e.

Nous organisons quelques conf rences : l'an pass , une s ance avec un gendarme pour la s curit  des seniors, aussi bien au domicile que dans la rue ; cette ann e, une formation offerte de remise   niveau du code de la route, en partenariat avec la CCBT (Communaut  Bourbre Tisserand) et la pr vention routi re. Pour la premi re fois, en juin, gr ce   la mise   disposition de la salle des f tes de Panissage, nous avons pu organiser une soir e concert, « la compagnie vocale chante Goldman », plus de 80 personnes ont assist  au spectacle et ont  t  enchant es de leur soir e.

Nous avons collabor  avec l'association des maires et adjoints de l'ancien canton de Virieu,   la r alisation d'un ouvrage qui vient d' tre  dit  « voyages   ma porte ». Le lancement a eu lieu   Chassignieu le 2 juillet. Ce livre est en vente au prix de 15.00  .

En juillet, notre voyage annuel en car, nous a conduits le matin   Lyon pour la visite de ses murs peints suivi d'un repas dans un bouchon lyonnais et l'apr s-midi, une croisi re sur la Sa ne. Ce voyage annuel est ouvert   tous les habitants de notre ancien canton.

Notre assembl e g n rale a eu lieu en ao t   Charavines, suivi d'un repas petite friture pris au bord du lac le midi.

Le 10 septembre, nous tenions un stand au forum des associations   Virieu.

Pour un certain nombre d'entre nous, b n voles, nous nous retrouvons   la maison de retraite de Virieu pour des sorties ponctuelles, (voitures anciennes en ao t, march  de No l en novembre) ou hebdomadaires, (chants, jeux de carte, lecture ; bricolage, march  du vendredi, loto, scrabble) etc...

Cette ann e, les aidants sont particuli rement pris en compte. En septembre, France Alzheimer a men  plusieurs actions et conf rences, des sessions de formation   Bourgoin, et tous les 15 jours, des ateliers   la halte m moire d tente   la r sidence Arc en Ciel   la Tour du Pin et un caf  m moire   Morestel.

Une formation de 6 s ances pour les aidants   l'Ehpad Bayard aux Abrets a  galement  t  propos e.

Depuis le printemps, a  t  mis en place au CSV de Virieu deux groupes : « l'instant » pour les aidants, anim  par une psychologue et « l'instant des aid s », atelier g r  par les animatrices du CSV.

Le psychologue et le m decin coordinateur de la maison de retraite re oivent les b n voles pour un  change, une fois par trimestre. Une fois par an, les b n voles sont mis   l'honneur et remerci s.

Cette ann e, c'est notre coordination qui recevait celles de Morestel et de St Geoire en Valdaine, afin d' changer. Nous avons eu une conf rence de la MSA « vous prenez soin d'un de vos proches en situation de d pendance », et vous? Qui prend soin de vous? Conf rence suivie d'un d bat puis repas au restaurant et l'apr s-midi, visite de l'usine Bigallet.

Notre bureau se compose comme suit :



Pr sidente : No lle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice-pr sidents : Monique PAPAIT (Charavines) et Ren  JACQUAND (Virieu)

Secr taire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu)

Secr taire adjointe : Raymonde DESCHAUX (Virieu)

Tr sori re : Josiane GUILLAUD (Ch lieu)

Tr sori re adjointe : Aline REBRION (Ch lieu).

N'h sitez pas   contacter une de ces personnes pour tout renseignement.

Photo : Monsieur JACQUET en d dicace.

Pôle Gériatrique

« Bien Vivre Âgé(e)s du côté de Virieu »



Le Centre de Soins de Virieu (CSV), centre de Soins de Suite et de Réadaptation, reconnu pour son expertise médicale et son expertise de prise en charge soignante & rééducative, a toujours le souhait d'innover et d'apporter une réponse aux besoins de santé de proximité. Il complète depuis plusieurs mois son offre par d'autres modes de prise en charge, à travers son **Pôle Gériatrique**.

C'est grâce à la participation de 36 communes et au soutien de nombreux élus que le Pôle Gériatrique du CSV « Bien Vivre Âgé(e)s du côté de Virieu » a pu voir le jour. Parti du constat d'un manque de prise en charge gériatrique dans le secteur – pour des personnes âgées à domicile mais dont certaines situations demandent une prise en charge en institution –, le Pôle Gériatrique s'est fixé comme objectif de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées dans leurs lieux de vie, en leur proposant des solutions de prise en charge adaptées à leurs demandes, à leurs projets et à leurs besoins.

Voici ci-dessous les différentes actions mises en place et accessibles à ce jour :

- ❖ **Consultation mémoire** : sur prescription médicale et rendez-vous
- ❖ **Groupe l'Instant** : ouvert à tous, sur inscription (*places limitées pour garantir la qualité du groupe*)
- ❖ **Soirées** : entrée libre (*prochaines dates planifiées en fonction de la demande*)

Aucune participation financière n'est demandée aux personnes inscrites

Consultation mémoire : *Prévenir*



C'est un lieu de consultation spécialisée pour les troubles de la mémoire de premier niveau.

Elle a pour objectif d'évaluer précisément les fonctions cognitives (troubles de la mémoire, du langage, des mouvements, ...).

Elle est assurée depuis Octobre 2015 sur Virieu chaque jeudi après-midi, par le Docteur Olivier POURCHAIRE, médecin gériatre du CSV, sur prescription médicale.

Groupe de parole « L'Instant » : *Partager*



Animé par Agnès ARAUJO – psychologue du CSV, possédant un DU éthique – ce groupe est un espace de parole, d'échange et d'écoute pour les aidants. La personne aidée peut être prise en charge pendant ce temps par Valérie GINON et Maria FAURE, animatrices du CSV.

Ce groupe permet aux aidants de rompre l'isolement, de partager leurs expériences et d'exprimer leurs difficultés. Il se réunit le 1^{er} lundi de chaque mois, sur Virieu.

Soirées « Gériatrie du côté du CSV » et « Bien vieillir dans la Vallée de l'Hien » : *Informier*

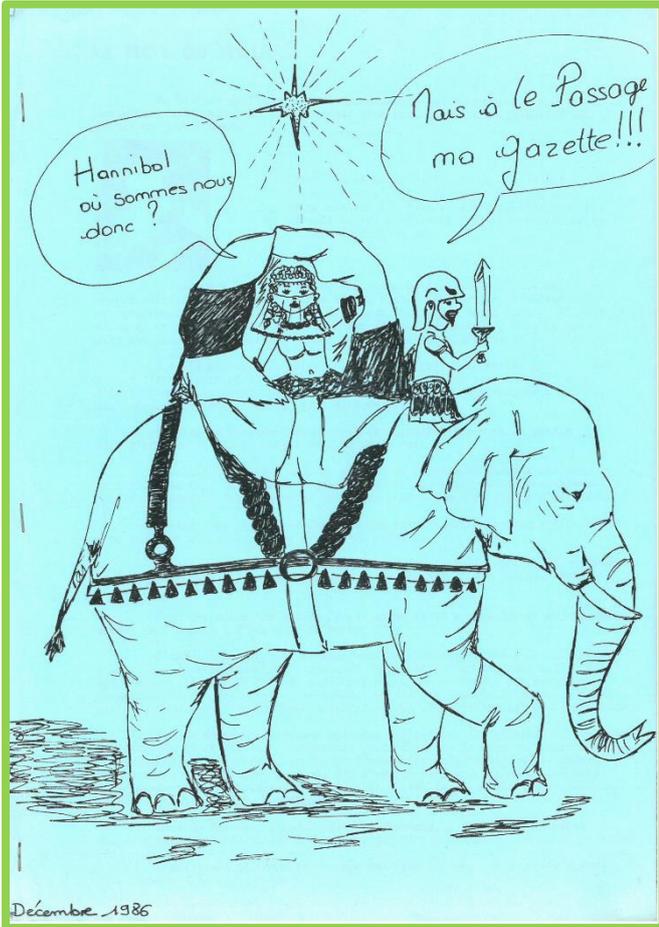


« **Gériatrie du côté du CSV** » : initiées en 2012, ces séances d'information-formation (sur des thèmes comme les troubles cognitivo-comportementaux, la réadaptation du sujet âgé, l'iatrogénie médicamenteuse, etc.) sont à destination de professionnels en gériatrie, de bénévoles, d'aidants et d'élus.

« **Bien Vieillir du côté de Virieu** » : lancées en 2016, ces soirées sont plus spécifiquement destinées aux aidants et permettent d'échanger & de partager sur les thèmes de gériatrie, ainsi que sur les inquiétudes et les problématiques des participants, telles que les divers aspects de la fragilité de la personne âgée.

Renseignements : CSV site de Virieu – 04 74 97 99 22 – pole.gerontologique@orsac-csv.fr

Le Passage – Il y a 30 ans



En cette année 1986, les travaux d'aménagement de la salle des fêtes se terminent.

Le terrain de tennis voit le jour, tandis que celui du basket est rénové.

Un sondage sur la mise en œuvre de l'assainissement collectif est effectué sur les quartiers du Tramoley, du Souzan et du Moriot. Devant le faible nombre de personnes intéressées, les travaux ne seront pas lancés.

Côté associatif, beaucoup d'animations. Pierre CHOLLAT devient le Président du comité des fêtes. Le comice agricole se déroule à Saint Ondras où la commune est bien représentée.

Le club des Edelweiss est toujours très actif avec une sortie ou activité organisées tous les mois.

Le club de Gymnastique Volontaire change de nom pour devenir « Sports et Loisirs ». La Présidente est Madeleine LIGABUE.

L'Amicale Boule a procédé à la réfection des jeux de boules de la place et du stade, sous la houlette de son Président Maurice CHOLLAT. Le challenge Guste BERGER est remporté pour la 1^{ère} fois par une paire passageoise !

Les enfants de l'école sont partis en classe de mer pendant 3 semaines, séjour financé en partie par le Sou des Ecoles que préside Jean AMIEUX.

46 enfants fréquentent la Cantine Scolaire dont l'association est présidée par Maryse MOREAU.

Les équipes de l'ASP Basket et Foot sont toujours bien présentes sur les différents terrains de la région, malgré une baisse légère des effectifs respectifs.

5 Permis de Construire pour des maisons individuelles sont accordés.

Au niveau de l'Etat Civil, on dénombre 4 naissances, 3 mariages, et 4 décès.

